

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18269 - 71ÈME ANNÉE

L'arrêté sur la prime bagasse intégrale l'échéance 2017

14,5 euros la tonne : seul prix garanti pour la filière canne à sucre en 2017

Un communiqué de presse conjoint des ministères de l'Écologie et des Outre-mer confirme une annonce du Premier ministre lors de la signature de la Convention canne : la revalorisation de la prime bagasse, avec un nouveau mode de calcul de la pénalité pour taux de fibre insuffisant à partir de 2017. Pendant ce temps, toujours pas de nouvelle des 38 millions d'euros d'aides supplémentaires demandées par la filière. Le communiqué n'en fait pas état.



Centrale thermique du Gol, elle produit de l'électricité avec de la canne à sucre pendant la coupe.

En juin dernier, Manuel Valls était en visite à La Réunion. Au cours de son séjour, il a signé au nom de l'État la Convention canne. Ce document cadre les relations entre les planteurs, l'industriel et l'État qui verse les aides. Mais à la différence de toutes les autres conventions canne, le prix de la canne à sucre n'était pas fixé pour au moins 6 ans, mais pour seulement deux ans. C'est parce qu'en 2017, c'est la fin du quota sucrier qui permettait d'avoir la garantie d'écouler sur le marché européen à un prix normalement supérieur au cours mondial la totalité de la production sucrière réunionnaise. Cette garantie d'écoulement avait pour conséquence la garantie d'un prix minimal payé par l'industriel pour acheter les cannes des planteurs. C'est ce prix qui a été reconduit pour les campagnes sucrières 2015 et 2016. Pour la suite, c'est l'inconnu et donc l'Echéance 2017 fait peser la menace de la plus grave crise sociale, environnementale et politique de La Réunion du fait du risque d'abandon brutal de la culture de la canne à sucre faute de débouchés pour le sucre. 18.000 emplois soit environ 100.000 personnes pourront en subir de graves conséquences.

Bonus à répartir entre planteurs et industriel

Sans doute pour que l'attention se tourne ailleurs, le gouvernement avait choisi de concentrer la communication sur la satisfaction d'une demande de la filière : la revalorisation de la prime bagasse. Cette promesse s'est concrétisée hier par un arrêté interministériel faisant passer le prix de la prime bagasse de 13 euros à 14,5 euros par tonne de canne. C'est un prix global pour la filière, ce qui signifie que l'augmentation sera répartie entre les planteurs et l'industriel.

L'arrêté indique également un mode de calcul plus favorable : la « neutralisation » du « coefficient de dégressivité de la prime nécessitant une augmentation du taux de fibre de 3 % par an pour maintenir la rémunération ».

Cette neutralisation est accordée jusqu'en 2017. Ensuite, le taux de fibre devra augmenter de 0,6 % par an pour ne pas que le planteur soit pénalisé.

Suffisant face à la fin du quota ?

Cette revalorisation est à comparer à l'ampleur de l'inconnu qui attend la filière à partir de 2017. Les planteurs ne savent pas à quel prix ils vendront leurs cannes à sucre dans deux ans. Les Réunionnais ne sont pas les premiers à vivre ce changement. Tout près de nous, les Mauriciens n'ont plus de quota depuis 2009. Ils subissent de plein fouet les conséquences de la baisse du cours mondial. Le prix du sucre payé aux Mauriciens a chuté de 30 %, alors

que la production est passée de 600.000 tonnes avant 2009 à 400.000 tonnes aujourd'hui. La crise a vu les intérêts divergents miner la cohésion face au danger. Une étape importante de cette crise sera la dissolution du Syndicat des sucres le 10 novembre prochain, lors d'une ultime assemblée générale de cet organisme regroupant producteurs de cannes et producteurs de sucre. C'est la conséquence de la confrontation au cours mondial.

À La Réunion, cette confrontation se prépare dans des conditions beaucoup moins favorables qu'à Maurice du fait d'un coût de production plus élevé. Une prime bagasse à 14,5 euros ne suffira pas à sauver la filière si l'industriel n'arrive plus à vendre le sucre.

M.M.

Communiqué de presse commun du ministère de l'Écologie et du ministère des Outre-mer

Soutien aux énergies renouvelables

Publication de l'arrêté revalorisant la prime « bagasse » dans les zones non interconnectées

L'arrêté interministériel redéfinissant les conditions du soutien applicable aux installations produisant de l'électricité à partir de biomasse issue de canne à sucre (ou bagasse) en Outre-mer a été signé.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte fixe des objectifs ambitieux dans les départements d'Outre-mer. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire d'accélérer le développement de toutes les sources d'énergie renouvelable, et en particulier de celles à caractère prévisible et non-intermittent comme la bagasse.

Conformément à l'engagement du Premier ministre lors de son déplacement à la Réunion au mois de juin, le montant de la « prime bagasse » a été revalorisé. Cette prime est versée pour toutes les centrales existantes produisant de l'électricité à partir du résidu de canne à sucre.

L'arrêté du 18 octobre 2015 fixe le montant de cette prime à 14,5 €/tonne de canne à sucre, contre 13 € auparavant.

Le montant de la prime bagasse était jusqu'alors indexé sur le cours du charbon et le cours du CO₂, ainsi que sur le taux de fibre présent dans la canne, avec de plus un coefficient de dégressivité de la prime nécessitant une augmentation du taux de fibre de 3 % par an pour maintenir la rémunération.

Le nouvel arrêté supprime l'indexation de la prime sur le cours du charbon et du CO₂, qui dans son principe ne faisait que maintenir la dépendance des systèmes électriques insulaires à la fluctuation du cours des énergies fossiles. Le coefficient de dégressivité est neutralisé jusqu'à 2017 inclus.

Par ailleurs il est divisé par 5, ramenant l'augmentation du taux de fibre nécessaire pour maintenir la rémunération à un niveau plus réaliste de 0,6 % par an.

La revalorisation permettra de développer les énergies renouvelables et de conforter la filière canne-sucre-rhum-bagasse dans les outre-mer.

Cette revalorisation sera prise en compte dès la campagne sucrière 2015.

Édito

Régionales : l'union de la droite a bien explosé

Le meeting de Saint-Paul devait être le début d'une marche triomphale de Didier Robert vers les élections régionales des 6 et 13 décembre prochains. Il s'est inscrit dans une séquence qui a montré la réalité de l'explosion de l'union de la droite en 48 heures.

Le premier temps de la séquence a eu lieu dimanche. François Bayrou était l'invité d'honneur du meeting de Thierry Robert à Saint-Leu. Il a donné une suite favorable mais n'a pas participé à la réunion de Saint-Paul qui était censée montrer une droite unie.

Rappelons que le président du Modem est aujourd'hui un soutien d'Alain Juppé à l'élection présidentielle de 2017. La semaine précédente, Thierry Robert avait d'ailleurs rencontré l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac. En 2017, l'orientation du Modem sera d'être l'aile centriste de la droite, en soutien à Alain Juppé si ce dernier est préféré à Sarkozy.

Autrement dit, ceux qui se sont engagés aux côtés de Thierry Robert sont maintenant dans le camp de Juppé, un authentique candidat de la droite.

Or, il est de notoriété publique qu'à La Réunion, le Modem ne recherche pas un accord dès le premier tour avec Les Républicains. Didier Robert n'a donc pas réussi ce que d'autres candidats ont obtenu en France : le ralliement du Modem dès le premier tour dans des listes d'union de la droite.

Le second temps de la séquence est venu hier du Tampon. André Thien Ah Koon a donné la position du FRA pour les régionales. Ce parti est prêt à bâtir une union de la droite à condition que la liste soit conduite par Michel Fontaine et pas par Didier Robert. Cette décision est une

conséquence de l'accélération de l'enquête sur l'attribution des marchés de la nouvelle route du littoral (NRL). Le maire du Tampon estime que Didier Robert a perdu toute crédibilité depuis que les gendarmes sont venus perquisitionner chez lui au petit matin. Selon André Thien Ah Koon, le maintien de Didier Robert en tant que tête de liste conduira à la défaite de la droite.

C'est donc Didier Robert qui apparaît comme le diviseur, responsable de l'impossibilité d'unir la droite. La prise de position d'André Thien Ah Koon rejoint celle déjà exprimée par René-Paul Victoria. L'ancien député-maire de Saint-Denis avait été le premier à mettre les pieds dans le plat en annonçant qu'il allait conduire une liste aux régionales, du fait notamment de profonds désaccords avec la politique menée par Didier Robert à la Région Réunion.

La position inconfortable de Didier Robert n'est pas sans rappeler le rôle tenu par Huguette Bello dans ces élections. Le choix d'Annette de l'imposer comme tête de liste de la Fédération socialiste a entraîné une recomposition des forces progressistes. À la différence d'une droite divisée, l'union s'est construite à gauche. Bello-Annette pensaient que leur manœuvre allait marginaliser les communistes et les socialistes du Progrès. Le contraire s'est produit, car le PCR et le Progrès se sont unis pour constituer la plus grande force militante de La Réunion, rassemblant les communistes et les socialistes autour d'un engagement sur 20 ans. L'union de la droite a explosé, Bello-Annette se sont isolés. La perspective d'une victoire de l'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité se renforce.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le vote organisé par le PS en France loin du succès des Primaires citoyennes

L'échec du référendum annonciateur d'une défaite du PS aux régionales ?

En France, le référendum ayant pour but de valider la stratégie d'union de la gauche derrière le PS est un échec. Ses organisateurs n'ont pas réussi à obtenir un vote massif qui aurait donné une légitimité populaire à leur démarche. À La Réunion, où étaient les bureaux de vote ? Il est vrai qu'à la différence de la France, les communistes et les socialistes ont réussi à s'unir, c'est l'Union PCR-Progrès. Une union qui s'est faite malgré la tentative de dirigeants de la Fédération socialiste d'isoler les communistes en utilisant la carte Bello.

En France, la stratégie d'union derrière un parti peine à convaincre. C'est la raison pour laquelle le Parti socialiste a choisi d'organiser un vote le week-end dernier. Le scrutin était ouvert aux personnes s'estimant porteuse de valeurs de gauche. La question posée était la suivante : « Face à la droite et à l'extrême droite, souhaitez-vous l'unité de la gauche et des écologistes aux élections régionales ? »

L'objectif était d'assurer une légitimité populaire à l'orientation prônée en France d'une union des forces de progrès derrière le Parti socialiste. Force est de constater qu'à la différence des Primaires citoyennes de 2011 qui avaient assuré une dynamique à la candidature de François Hollande à la présidentielle, le référendum du week-end dernier n'a pas attiré les foules.

été corrigée, ce qui est un incident fâcheux.

À l'heure où de nombreuses personnes deviennent facilement des expertes dans la création de faux-profil Facebook pour faire croire que ce qu'elles publient intéresse les gens, cette éventualité aurait dû être anticipée, en évitant le recours à Internet pour le vote.

Ce manque d'enthousiasme des électeurs qui avaient voté aux Primaires citoyennes n'annonce rien de bon pour le PS en France. Le référendum sur l'unité de la gauche ne permet pas de donner une dynamique confortant la stratégie suivie. Il confirme la déception accumulée au cours des 3 premières années du mandat de François Hollande. L'orientation sociale-libérale qui s'accroît ne correspond pas aux espoirs de 2012.

celles de la France. C'est l'Union PCR-Progrès. Elle regroupe en effet notamment le Parti communiste réunionnais, 4 parlementaires et trois maires socialistes ainsi que 11 sections de la Fédération socialiste. De plus, le Parti des radicaux de Gauche et le Mouvement républicain et citoyen ont choisi de renforcer ce rassemblement. Cette union s'est faite malgré la tentative de la direction de la Fédération socialiste d'isoler les communistes en utilisant la carte Bello. Alors c'est vrai, à quoi bon poser la question puisque l'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité a réussi l'unité. À la différence de la France, la démarche n'est pas celle de l'hégémonie d'un parti sur les autres, mais d'un partenariat d'égal à égal.

Pas de dynamique

Selon la direction du PS, environ 251.000 personnes ont voté. 135.000 ont déposé un bulletin dans l'urne et 116.000 sont passées par Internet et près de 90 % des votants ont dit « oui ». Il est à noter que dès l'ouverture du scrutin vendredi, des journalistes ont démontré qu'une seule personne pouvait voter 10 fois « oui » à la question posée en utilisant à chaque fois une adresse e-mail différente. Cette faille n'a pas

Et à La Réunion ?

À La Réunion, où étaient les bureaux de vote ? Le week-end dernier, Bello-Annette avaient semble-t-il d'autres chats à fouetter. Il fallait remplir une salle de 800 places dans une ville de 150.000 habitants dirigée par Gilbert Annette, à 15 kilomètres d'une cité de 40.000 habitants dont le maire appartient au parti de Bello.

De plus, l'union des communistes et des socialistes s'est réalisée dans des conditions qui ne sont pas

Les collectivités invitées à réduire les dépenses de personnel

Régionales : François Hollande réduit les marges de manœuvres

Invité hier dans la matinale de RTL, François Hollande a confirmé que les collectivités devront réduire leurs dépenses. Il leur propose de baisser leurs charges de fonctionnement afin de préserver l'investissement. À La Réunion, cet appel peut-il être entendu par les candidats aux régionales ?



Pour François Hollande, les collectivités doivent réduire leur train de vie.

Hier, le président de la République a lancé la Conférence sociale annuelle. Ce grand rendez-vous est marqué par l'absence de la CGT, qui montre ainsi clairement son désaccord avec la politique du gouvernement. Avant cet événement, le chef de l'État était invité à s'exprimer sur les ondes de RTL. Dans son interview, il a accordé un chapitre à la situation financière des collectivités. Ces dernières doivent faire face à un plan pluriannuel de baisse des subventions de l'État, alors que les services rendus par les collectivités ne suivent pas la même tendance.

Cela a entraîné un mouvement de protestation des maires, et des motions adressées par les Départements au gouvernement. Plusieurs d'entre eux ne pourront plus payer le RSA à la fin de l'année.

Sur RTL hier, François Hollande a répondu aux inquiétudes en utilisant ces mots : « Je demande aux maires, qui sont des êtres responsables, des citoyens qui ont le sens de l'intérêt général (...) d'assurer qu'on puisse faire des économies sans remettre en cause l'investissement ». Et de préciser

que « quand l'État fait des économies, il ne fait pas des économies sur l'investissement, il fait des économies sur le fonctionnement ».

« L'État ne peut pas être seul », a-t-il ajouté. « Les collectivités locales doivent faire des efforts ».

Nouvel argument pour le péage de la NRL

À moins de deux mois des élections régionales, François Hollande annonce ce qui attend les prochains dirigeants des Régions. Ces derniers ne devront pas compter sur un soutien supplémentaire de l'État. Les conséquences sont de deux ordres.

Tout d'abord, c'est la quasi-certitude qu'il ne faudra pas compter sur l'État pour mettre la main à la poche en cas de dépassement du coût initial de la route en mer, dite nouvelle route du littoral. Autrement dit, la Région Réunion devra se débrouiller. Le projet de péage dans les cartons de la mairie de Saint-Denis dirigée par Gilbert An-

nette tombe donc à pic. Ce système oblige les Réunionnais à payer sans autre alternative pour entrer à Saint-Denis. Depuis que ce projet a été rendu public, jamais Huguette Bello ne s'est démarquée de Gilbert Annette en prenant position contre le lancement d'une étude par la mairie de Saint-Denis. Elle est donc pour le péage. Si jamais le projet de Didier Robert était poursuivi, alors les Réunionnais savent ce qui les attend.

Ensuite, c'est la crise financière des collectivités réunionnaises. Le président de la République demande de trancher dans les dépenses de fonctionnement plutôt que dans les investissements. À La Réunion, seulement 20 % des agents des communes sont titulaires. La proposition de François Hollande signifie que les 80 % qui rêvent de la titularisation n'ont pas d'illusion à se faire. Car si les communes sont invitées à réduire leurs dépenses de personnel, ce n'est pas pour faire payer des embauches avec 53 % de prime de vie chère par une hausse des impôts car l'État ne sera plus là comme avant.

Faire plus avec moins

En intervenant sur le sujet des collectivités territoriales à moins de deux mois des élections, il a prévenu les candidats que les marges de manœuvres se réduisent. Les Régions devront donc faire autant sinon plus, du fait de nouveaux transferts, avec moins.

L'heure des vaches grasses qui ont inspiré des décisions telles que le projet de la NRL est bien révolu. La politique d'austérité s'appliquera donc aussi dans les Régions, c'est bien ce qu'a fait comprendre le chef de l'État lors de son intervention à la radio.

M.M.

Dernières discussions avant la conférence tant attendue

COP21 à Paris mal engagée

Hier a commencé à Bonn la dernière séance de négociations avant la tenue de la COP21 le mois prochain à Paris. Le G77 a estimé insuffisante la base d'accord proposée. Le doute plane sur la volonté des pays riches d'assumer leurs responsabilités dans la catastrophe, en particulier dans le financement de mesures d'adaptation et dans leurs politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



À un peu plus d'un mois du début de la conférence de Paris sur le Climat, les négociateurs se sont donné rendez-vous à Bonn. Depuis hier, ils discutent du texte qui doit servir de base à l'accord que les chefs d'État et de gouvernement seront invités à signer dans la capitale française, au plus tard le 10 décembre prochain.

Force est de constater que les choses sont mal engagées. Les débats ont commencé par un désaccord. C'est le G77+Chine qui est monté au créneau. Ce groupe de 132 pays, c'est-à-dire l'essentiel des pays en voie de développement dont la Chine, estime que le texte n'apporte pas des garanties suffisantes en matière de financement par les pays riches des mesures d'adaptation appliquées dans les pays en voie de développement. Ces

derniers doivent en effet supporter les effets les plus désastreux du changement climatique sans en avoir été à l'origine.

Efforts insuffisants des pollueurs historiques

En 2009, un accord signé à Copenhague avait souligné l'engagement des pays riches à mobiliser à compter de 2020 100 milliards de dollars par an dans un fonds dédié à ce but. Les contributeurs ont revu l'objectif à la baisse, 77 milliards de dollars d'ici 2020. C'est insuffisant pour le G77+Chine.

L'autre divergence provient des engagements déposés par les pays les plus riches en matière de réduction des émissions de gaz à effet de

serre. Un rapport publié hier par des ONG estime que ce que le Japon propose n'est que le dixième des efforts que devraient faire ce pays. Pour l'Europe et les États-Unis, ce qui est promis ne correspond qu'au cinquième de ce qui devrait être fait.

Les divergences qui s'étaient déjà exprimées à Copenhague pour conduire la conférence à un échec en 2009 sont toujours là. Les pollueurs historiques n'ont pas d'engagements à la hauteur de leur responsabilité dans le dérèglement climatique.

Projet d'accord à revoir

Un communiqué d'ATTAC reflète le pessimisme ambiant. « Le projet de texte fait simplement disparaître la contrainte climatique telle que le GIEC l'a énoncé dans ses différents rapports. Tout en rappelant que l'objectif est de maintenir le réchauffement climatique en deçà de 1,5 ou 2 °C d'ici à la fin du siècle... il se félicite des contributions nationales (« Intended Nationally Determined Contributions ») des 149 États-membres, qui conduisent pourtant à un réchauffement global de presque 3 °C. (...) Comment prétendre s'attaquer aux vrais moteurs du réchauffement de la planète avec un accord qui ne fera aucune référence aux énergies fossiles, dont la combustion représente 80 % des émissions de gaz à effet de serre ? Un accord qui n'évoquera pas les énergies renouvelables, qui nécessiteraient pourtant de puissants mécanismes de transferts financiers et technologiques internationaux ? »

"Pri LanKRéol 2015"

L'importance de l'enseignement de la langue créole à l'école

Les différents prix et accessits de l'année 2015 pour le Pri LanKRéol ont été décernés ce samedi 17 octobre dans le lieu particulièrement bien adapté de Kazkabar (Bois Rouge Saint-Paul). Après les allocutions des officiels, la remise des prix a été ponctuée d'intermèdes musicaux par Danyèl Waro et ses dalons. Toujours dans une bonne ambiance musicale un repas créole de qualité a été partagé dans un grand moment de convivialité. Le concours LanKRéol est un concours littéraire, qui a pour vocation d'encourager et de dynamiser l'écriture en créole réunionnais. Il est à l'initiative du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE), de l'Union pour la défense de l'identité réunionnaise (UDIR) et la Ligue de l'Enseignement - Fédération de La Réunion, qui présentent ci-après cet événement.

Le concours est traditionnellement lancé le 21 février, Journée internationale de la langue maternelle. En effet, depuis 2000, la Journée internationale de la langue maternelle est célébrée chaque année pour promouvoir la diversité culturelle et linguistique ainsi que le multilinguisme. Cette année, la Journée internationale de la langue maternelle a eu pour thème "l'apprentissage de la langue maternelle et l'éducation inclusive". L'UNESCO souligne l'importance de la langue maternelle comme un élément essentiel du droit à l'éducation. Cette instance internationale encourage les États membres à promouvoir l'apprentissage de la langue maternelle et un enseignement dispensé dans cette langue. Apprendre dans une langue que les enfants comprennent, est essentiel pour qu'ils puissent jouir du droit à une éducation de qualité. L'éducation multilingue et l'enseignement dans la langue maternelle sont des éléments clés pour combattre la discrimination, promouvoir l'inclusion et améliorer les résultats scolaires.

Pourquoi un concours en langue créole ?

La langue créole réunionnaise n'est pas toujours valorisée. Pourtant, elle est apte à transposer l'imaginaire réunionnais, riche en pensées,

contes, légendes etc..., et à exposer le rapport du peuple réunionnais au monde. Elle constitue notre patrimoine linguistique de La Réunion. Une langue disparaît tous les 15 jours dans le monde... Or il est possible de favoriser la transmission de la langue créole réunionnaise et de l'imaginaire qu'elle véhicule, car les écrits restent. La littérature réunionnaise en lang kréol péi reste peu fréquente, quoiqu'en développement croissant, favorisé notamment par les besoins liés à l'enseignement scolaire ou encore l'engouement pour la BD en créole réunionnais. Ce concours littéraire a pour vocation d'encourager et de dynamiser l'écriture en créole réunionnais, et de montrer qu'elle peut être de qualité.

12 ans déjà !

Les participations et résultats des éditions précédentes du concours LanKRéol vérifient la qualité des productions littéraires en langue créole réunionnaise et témoignent de l'intérêt accru porté à la langue. En effet, une trentaine d'auteurs participent au concours chaque année et déposent 45 œuvres. En général, chaque édition permet de repérer entre 5 et 7 auteurs. Depuis 2004, ce sont 381 œuvres déposées et 28 auteurs distingués! Qui seront les prochains lauréats ?

Cette année, 33 auteurs ont participé au concours et 45 œuvres ont été examinées par le jury. C'est autour du 28 octobre, lors de la Journée internationale du créole et dans le cadre de la "Semaine Créole", que le prix LanKRéol est décerné aux auteurs. Chaque année, la Journée internationale du créole est une occasion de célébrer la langue et la culture créoles à travers les pays et communautés ayant le créole en partage (soit, à travers le monde, plus de 13 millions d'âmes métisses réunies).

Le palmarès 2015 des œuvres remarquées

- Fonkèr et slam
Prix LanKRéol 2015 : «Sanblani», de Mathieu Tavernier.
- Konpliman : «Mi kri pa pitié», de Marie-Yvone Itarre-Furia.
- Koudpous : «Ti fanm», de Karl Ramassamy.
- Koudkèr : «Kongnman d'ker», d'Aurélien Patcheapin.
- Nouvelles et contes
Prix LanKRéol 2015 : «In zourné déor», de Céline Huet.
- Konpliman : «Lot bor», de Jean-Bernard Mangue.

Oté

Arèt èk sa !

I mank touzour in santim pou fé in léro èk la rout d'si la mèr. Lo promié tan banna té i kont fé sa san zékli, san respèk nout lanvironman, lé vré, érézman ankor, tanzantan inn dé lé la pou ral si la klosh sansa pou rodrèss lo bord ziska tan va di in zour "arèt in kou éskint nout péi èk sa". Kan mi di i mank in santim, fo plito di i mank in sharèt larzan vik lé éspéshialis i prétan o final, nou nora pou 2 miliar sin san. Pou lèr, néna in miliar si san, é lo rès va v'ni.

Lo prézidan k'lé la ziska mwa désanm la di dann télé dimansh o swar (parlfèt sanm pou mwinn zot té an famyi dimansh, la apèl lin a lot par lo prénom) pou bouk lo bidzé in miliar si san, té i mank si san mil éro é kélké, sépousa konm li di li minm, li la prêt larzan èk in bank é boudikont pou rann nou néna pou karant sinkan ziska 2060. San konté lo sirplis, nout tout i koné néna touzour in sirplis kan i abord in gran santié konm sa.

Zordi la rout lé bloké, i di lo minis lékolozi la arèt lo santié par rapor té i dwa aminn rosh madégaskar é néna lé krintif d'si la proproté bann rosh. Souvyin a zot té i dwa ansèrv isi dann la karyèr bwa blan, konm domoun la manifésté, dikou la abandonn lo prozè. Sanm pou mwinn dopi lo débi minm ni san konm si lo prozè lé mal fagosité, rosh na pwin, larzan lé pa sir pou fini. Vik bwa blan domoun i vé pa, vik na pwin dot karyèr ayèr, vik rosh madégaskar i krin, vik i pé fé otroman, arèt èk sa !

Justin

« Lé par degré. » – In kozman pou la rout

Zot i koné toulmoun lé pa parèy : in pé lé kontan toultan, in pé lé toultan rousté konm i di an ké d'bèf, épi na d'ot tazantan zot lé kontan, tazantan zot i lé an kolèr. Kréol i di zot lé par dogré, donk siklotimik konm bann fransé i di. Pou kosa d'moun lé konmsa ? Moin na poin la répons : sépa si in nyaz la vi, toudinkou i pass dann z'ot tête, sé-pa si zot sèrvèl lé tro gro épi i koinn dann z'ot z'ot boit lo zo, sé-pa si zot nana bann bon épi bann mové pansé. Pétète sé in maladi, sansa in rès la mikrobi *? Moin pèrsonèl, mi koné pa. Zot i konpran sa zot ? Pa ditou ! Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oir ké rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.